

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023

ID: 050-200056844-20230517-DEL2023\_134-DE

Pôle proximité citoyenneté Direction PESL, Participation citoyenne et Vie associative Rapporteur : Odile LEFAIX-VÉRON

### **CONSEIL MUNICIPAL**

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_134 SÉANCE DU 16 MAI 2023

# 28 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ASSOCIATION "TOUTES POUR ELLES"

Afin de lutter contre les inégalités professionnelles rencontrées par les femmes entrepreneures et de promouvoir l'entreprenariat au féminin sur le territoire, l'association « Toutes pour Elles » organise trois évènements pour un budget prévisionnel de 29 000 € :

- un concours de création d'entreprises,
- un forum de la femme entrepreneure (remise de prix),
- une journée de la femme entrepreneure (principalement des actions de communication).

L'association compte à ce jour 110 adhérentes avec un rayonnement à l'échelle départementale. Il est proposé de soutenir les manifestations portées par cette association en lui attribuant une subvention de 1 500€.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser le versement d'une subvention municipale de 1 500€,
- dire que ces dépenses seront imputées sur la ligne de crédit 65913 (65748 F024).

Vu l'avis favorable de la 2ème commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : <b>18h30</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<u>Pour</u> : <b>50</b>	Contre : 0	Abstentions : <b>3</b> Agnès TAVARD Valérie VARENNE Françoise HAMON-BARBÉ	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Président de Séance, Benoit ARRIVE Le Secrétaire de Séance, Sylvie LAINÉ

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Recu en préfecture le 19/05/2023 **Webdelib** 

Publié le 19/05/2023

## Ville de Cherbourg-en-Cotent D: 050-200056844-20230517-DEL2023\_134-DE Département de la Manche

### Conseil municipal du 16 mai 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 : Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 44 Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

#### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy -COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine -GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand -ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin -LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph -LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à BERNARD Christian CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence LEQUILBEC Frédérik a donné procuration à BROQUAIRE Guy MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

#### **ABSENTES**

MARGUERITTE Camille PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023 Publié le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023

ID: 050-200056844-20230517-DEL2023\_134-DE